

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 512 B

Date de révision: 27.11.2024

Code du produit: 11512

Page 1 de 10

1. Identification
Identificateur de produit

DINITROL 512 B

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation de la substance/du mélange

Adhésifs, produits d'étanchéité

Utilisations déconseillées

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Fabricant

Société:	DINOL GmbH	
Rue:	Pyrmonter Strasse 76	
Lieu:	D-32676 Luegde	
Téléphone:	+ 49 (0) 5281 982980	Téléfax: + 49 (0) 5281 9829860
E-mail:	msds@dinol.com	
Interlocuteur:	Labor	
Service responsable:	msds@dinol.com	

Fournisseur

Société:	DINOL U.S. Inc.	
Rue:	8500 Cotter Street, Lewis Center	
Lieu:	USA-43035 Ohio	
Téléphone:	740-548-1656	Téléfax: 740-548-1657
E-mail:	info@dinolus.com	
Internet:	www.dinol.com	

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence: 3E Company Emergency +1-866-404-4230

2. Identification des dangers
Classification de la substance ou du mélange
SIMDUT 2015

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Skin Sens. 1
 Cancérogénicité: Carc. 2
 Toxicité pour la reproduction: Repr. 1A
 Toxicité pour certains organes cibles, exposition répétée: STOT RE 2

Éléments d'étiquetage
SIMDUT 2015

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes:


Mentions de danger

Mortel en cas d'ingestion.
 Toxique par contact cutané.
 Peut provoquer une allergie cutanée.
 Susceptible de provoquer le cancer.

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 512 B

Date de révision: 27.11.2024

Code du produit: 11512

Page 2 de 10

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Rincer la bouche.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment water.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Garder sous clef.

Autres dangers

Aucune information disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients
Mélanges
Composants dangereux

N° CAS	Dénomination chimique	Quantité
67762-90-7	Siloxanes and Silicones, di-Me, reaction products with silica	1 - < 5% (*)
68479-98-1	diéthylméthylbenzènediamine	2,5 - < 5 %
1333-86-4	Carbon Black	1 - < 5% (*)
2687-96-9	1-dodécyl-2-pyrrolidone	0,25 - < 1 %
1185-81-5	Dibutylbis(dodecylthio)-stannan	0,1 - < 0,25 %

(*) La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

Information supplémentaire

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

4. Premiers soins
Description des premiers secours
Indications générales

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Après inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

Après contact avec la peau

Changer les vêtements imprégnés.

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Demander immédiatement un avis médical.

Après ingestion

NE PAS faire vomir.

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 512 B

Date de révision: 27.11.2024

Code du produit: 11512

Page 3 de 10

Appeler immédiatement un médecin.
Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre d'extinction. Brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.
L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Remarques générales

Assurer une aération suffisante.
Utiliser un équipement de protection individuel
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Pour les secouristes

Pour des informations complémentaires, voir section 8 de la FDS.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Pour le nettoyage

Assurer une aération suffisante.
Bien nettoyer les surfaces contaminées.
Ne pas rincer avec de l'eau.

Autres informations

Aucune information disponible.

Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Évacuation: voir rubrique 13

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 512 B

Date de révision: 27.11.2024

Code du produit: 11512

Page 4 de 10

7. Manutention et stockage
Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention
Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Préventions des incendies et explosion

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Conseils pour le stockage en commun

Non indispensable.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

température de stockage: 0 - 35 °C
température maximale de stockage < 35°C
température minimale de stockage < 0 °C

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle
Paramètres de contrôle
Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle (ACGIH)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
1333-86-4	Carbon black (inhalable fraction)		3		TWA (8 h)	ACGIH-2024

Conseils supplémentaires

Le mélange ne contient pas de substances classés comme nocifs ou dangereux pour l'environnement conformément à la Directive N° 67/548/CEE ou au règlement (CE) N° 1272/2008, ni auxquelles une valeur limite d'exposition professionnelle communautaire est attribuée, ni classées comme substance PBT (persistante, bioaccumulable et toxique)/vPvB (très persistante et très bioaccumulable), ni reporté dans la liste des « candidates à l'autorisation ».

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante.
Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

DINITROL 512 B

Date de révision: 27.11.2024

Code du produit: 11512

Page 5 de 10

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protections sur les côtés (DIN EN 166)

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués (EN ISO 374):

FKM (caoutchouc fluoré) période de latence: 480 min.

NBR (Caoutchouc nitrile) période de latence: 480 min.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Remplacer en cas d'usure.

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection de la peau

Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

Protection respiratoire

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.

9. Propriétés physiques et chimiques
Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Pâte	
Couleur:	noir	
Odeur:	caractéristique	
Seuil olfactif:	non déterminé	
Point de fusion/point de congélation:		non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		270 °C
Inflammabilité:		non applicable
Limite inférieure d'explosibilité:		non déterminé
Limite supérieure d'explosibilité:		non déterminé
Point d'éclair:		240 °C
Température d'auto-inflammation:		non déterminé
Température de décomposition:		non déterminé
pH-Valeur:		non applicable
Viscosité cinématique:		non déterminé
Hydrosolubilité:		Non miscible
Solubilité dans d'autres solvants		
non déterminé		
Coefficient de partage n-octanol/eau:		non déterminé
Tension de vapeur:		non déterminé
Densité (à 20 °C):		1,4 g/cm ³
Densité de vapeur relative:		non déterminé
Caractéristiques des particules:		non applicable

Autres données
Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit: non explosif.

Propriétés comburantes

non déterminé

Autres caractéristiques de sécurité

Point de ramollissement:

non déterminé

Viscosité dynamique:

non déterminé

Information supplémentaire

DINITROL 512 B

Date de révision: 27.11.2024

Code du produit: 11512

Page 6 de 10

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

10. Stabilité et réactivité
Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

Risque de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

Conditions à éviter

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Matériaux incompatibles

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

11. Données toxicologiques
Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél contrôlé

	Dose	Espèce	Source
DL50, orale	17.163 mg/kg	Rat	
DL50, cutanée	570.000 mg/kg		

ETAmél calculé

ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
67762-90-7	Siloxanes and Silicones, di-Me, reaction products with silica				
	orale	DL50 >5000 mg/kg	Rat		
68479-98-1	diéthylméthylbenzènediamine				
	orale	ATE 500 mg/kg			
	cutanée	ATE 1100 mg/kg			
1333-86-4	Carbon Black				
	orale	DL50 > 15400 mg/kg	Rat	GESTIS	
	cutanée	DL50 > 3000 mg/kg	Lapin	GESTIS	
1185-81-5	Dibutylbis(dodecylthio)-stannan				
	orale	DL50 2000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 1000 mg/kg	Lapin		

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 512 B

Date de révision: 27.11.2024

Code du produit: 11512

Page 7 de 10

Irritation et corrosivité

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (1-dodécyl-2-pyrrolidone; Dibutylbis(dodecylthio)-stannan)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Susceptible de provoquer le cancer. (Carbon Black)

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. (Dibutylbis(dodecylthio)-stannan)

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (diéthylméthylbenzènediamine)

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune information disponible.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune information disponible.

Expériences tirées de la pratique

Aucune information disponible.

Informations sur les autres dangers
Propriétés perturbant le système endocrinien

Potentiel de troubles endocriniens Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

12. Données écologiques
Écotoxicité

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 512 B

Date de révision: 27.11.2024

Code du produit: 11512

Page 8 de 10

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
67762-90-7	Siloxanes and Silicones, di-Me, reaction products with silica					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >10 mg/l	96 h	Danio rerio		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r >10 mg/l	72 h	Scenedesmus subspicatus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 >1 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
1333-86-4	Carbon Black					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 > 1000 mg/l	96 h	Danio rerio		
	Toxicité pour les algues	NOEC 10000 mg/l	3 d	Scenedesmus subspicatus		
1185-81-5	Dibutylbis(dodecylthio)-stannan					
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,11 mg/l	48 h			

Persistance et dégradation

Pas de données disponibles pour le mélange.

Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour le mélange.

13. Données sur l'élimination
Méthodes de traitement des déchets
Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Ne pas mélanger à d'autres déchets.

L'élimination des emballages contaminés

Eliminer en observant les réglementations administratives.

14. Informations relatives au transport
Canadien TMD
Numéro ONU: UN 3077

Appellation réglementaire: Matière dangereuse au niveau de l'environnement, solide, n.s.a.

Classes danger: 9

Groupe d'emballage: III

Étiquettes: 9

Quantité limitée: 5 kg

Fiche de données de sécurité

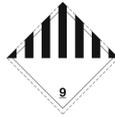
conformément au SIMDUT

DINITROL 512 B

Date de révision: 27.11.2024

Code du produit: 11512

Page 9 de 10


Transport maritime (IMDG)
Numéro ONU ou numéro

UN 3077

d'identification:
Désignation officielle de transport de l'ONU:

 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
(diethylmethylbenzenediamine, 1-dodecycl-2-pyrrolidone)

Classe(s) de danger relative au transport:

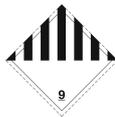
9

Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Marine polluant:

yes

Dispositions spéciales:

274, 335, 966, 967, 969

Quantité limitée (LQ):

5 kg

Quantité exceptée:

E1

EmS:

F-A, S-F

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)
Numéro ONU ou numéro

UN 3077

d'identification:
Désignation officielle de transport de l'ONU:

 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
(diethylmethylbenzenediamine, 1-dodecycl-2-pyrrolidone)

Classe(s) de danger relative au transport:

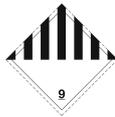
9

Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Dispositions spéciales:

A97 A158 A179 A197

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

30 kg G

Passenger LQ:

Y956

Quantité exceptée:

E1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 956

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 400 kg

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 956

IATA-Quantité maximale (cargo): 400 kg

Risques pour l'Environnement

 DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Oui



Matières dangereuses:

diethylmethylbenzenediamine, 1-dodecycl-2-pyrrolidone

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 512 B

Date de révision: 27.11.2024

Code du produit: 11512

Page 10 de 10

15. Informations sur la réglementation**Réglementation canadienne****Inventaire LIS/LES**

La substance/préparation figure dans les inventaires nationaux suivants: DSL/NDSL

Directive 2004/42/CE relative à COV	0,00 %
dans les vernis et peintures:	0,00 g/l

Information supplémentaire

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune

16. Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,11,16.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)